

## DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE DE CUBA

Bruxelles, le 25 juin 2008

Dans ma condition de Président du Groupe d'Amitié et de Solidarité avec le Peuple de Cuba du Parlement européen, et en parlant au nom de mes collègues et en mon nom propre, j'exprime une grande satisfaction du fait que le Conseil des Ministres de l'Union Européenne ait levé définitivement les sanctions imposées à l'égard de Cuba en 2003 et qui furent suspendues en 2005.

Dès l'heure même où ces sanctions furent décidées, notre Groupe a manifesté son désaccord, en les jugeant discriminatoires, inutiles, et même contreproductives même par rapport aux objectifs que, l'on disait vouloir obtenir avec elles. De fait, elles n'ont jamais été sérieusement suivies pratiquement par qui que ce fut, et même après qu'elles furent suspendues elles n'ont contribué qu'à empêcher un déroulement normal des relations entre l'Union Européenne et Cuba.

Il y a juste quelques semaines, une Conférence organisée par notre Groupe en collaboration avec le réseau d'ONGs solidaires Grupo Sur a conclu ses travaux en demandant que les sanctions soient levées. C'est dans ce même sens que je me suis adressé aux Ministres des Affaires Étrangères des 27 États membres de l'Union Européenne.

Heureusement et après d'une série de péripéties, dont certaines franchement étonnantes, le dernier Conseil sous la Présidence Slovène a pris la décision formelle de lever ces mesures qui étaient devenues un obstacle pour la normalisation des relations entre l'UE et Cuba.

Dans son intervention devant la Commission du Développement du Parlement européen, et en faisant bilan de son semestre présidentiel, M. Andrej Ster, Secrétaire d'État au Développement de la Slovénie, a expliqué la portée de la mesure, définie comme nécessaire et positive à tous les points de vue. M. Ster a félicité le Gouvernement de l'Espagne pour son rôle protagoniste dans ce processus, et qui a réussi "à convaincre les opinions publiques des pays européens quant à la intérêt de mettre fin aux dites sanctions".

Notre Groupe d'Amitié et de Solidarité félicite les Gouvernements qui composent le Conseil, et en particulier celui de l'Espagne par sa ténacité et son efficacité; nous félicitons aussi la Présidence Slovène par sa compréhension et sa mobilisation en vue d'atteindre les résultats obtenus. Notre félicitation s'adresse de même aux Commissaires Louis Michel et Benita Ferrero-Waldner pour leur bon jugement et leurs efforts dans cette cause.

Même si l'on pourrait les comprendre et les partager plus ou moins, nous ne ferons pas des commentaires au sujet des considérations contenues dans le texte approuvé, ni par rapport aux commentaires qui nous parviennent de Cuba -des Autorités ou des adversaires- par rapport à ce dénouement. Nous préférons nous en tenir à l'essentiel de la question: les sanctions ont été levées et maintenant un nouveau chapitre s'ouvre qui devrait permettre à l'Union Européenne et à Cuba d'avancer sur le chemin du dialogue et de la coopération. Cela profitera à tous, en contribuant à ce que les choses aillent mieux pour les cubaines et les cubains, et en contribuant aussi à améliorer l'image de l'Union Européenne devant le peuple de Cuba, mais aussi devant les peuples des Caraïbes, de l'Amérique Latine et du monde en développement en général, où Cuba jouit toujours d'un grand respect et, le plus souvent, d'une grande amitié et reconnaissance.

Quant à notre Groupe d'Amitié et de Solidarité, nous continuerons à œuvrer afin que le nouveau cours qui vient de s'ouvrir donne tous les fruits que nous espérons.



Miguel Ángel Martínez  
Vice-président du Parlement Européen  
Président du Groupe d'Amitié et de Solidarité avec le Peuple de Cuba